

VOS TARIFS 2026 AU QUOTIDIEN



PROFESSIONNELS AGRICULTEURS ASSOCIATIONS

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



Conditions tarifaires exhaustives en vigueur au 1^{er} janvier 2026
Tarifs en € HT

Mise à jour au 29 avril 2026 - Les mises à jour sont identifiées par le symbole suivant :



Sommaire

I - Banque à distance	PAGE 4
1. Mes accès Crédit Agricole en ligne	
2. Gestion automatisée de mes paiements	
II - Ouverture, fonctionnement et suivi de compte	PAGE 5
1. Ouverture, transformation, clôture	
2. Relevés de compte	
3. Tenue de compte	
4. Services en agence	
III - Offres groupées de services	PAGE 8
1. Le Compte À Composer	
2. Les composantes à l'unité du Compte À Composer	
3. Le Compte Service	
IV - Irrégularités et incidents	PAGE 9
1. Commissions sur compte	
2. Oppositions sur moyens de paiement	
Ligne à valider SRA + FIABILISATION REJETS	
4. Autres frais	
V - Moyens de paiements et opérations courantes	PAGE 10
1. Cartes bancaires	
2. Services liés aux cartes	
3. Opérations par carte	
4. Chèques	
5. Virements et prélèvements	
a) Virements émis	
b) Virements reçus	
c) Prélèvements	
6. Effets	
7. CA Certificats	
8. e-Commerce	
9. Monétique Commerçants	
VI - Découvert et crédits	PAGE 13
1. Frais opérations Dailly	
2. Acte de cautionnement bancaire	
3. Gestion des crédits	
4. Garanties	

VII - Épargne et placements financiers

PAGE 14

1. Placements financiers
2. Courtage agence/siège
3. Courtage plateforme téléphonique
4. Courtage Internet
5. Transfert d'épargne vers un autre établissement
6. Divers titres et bourses

VIII - Opérations à l'étranger

F

1. Paiements à destination de l'étranger
2. Paiements en provenance de l'étranger
3. Crédits documentaires
 - a) Import
 - b) Export
4. Cautions et garanties
5. Comptes à vue en devises
6. Couverture du risque de change
7. Opérations diverses

IX - Succession (à titre particulier, en TTC)

PAGE 18

X - Résoudre un litige

PAGE 19

Contactez-nous

PAGE 19

➤ Nos tarifs sont exprimés en euros et Hors Taxe. La T.V.A. en vigueur est appliquée au moment de l'opération pour les opérations soumises à la T.V.A. Les jours de valeurs sont exprimés en jours ouvrés.

➤ Document non publicitaire, mis à la disposition du public, en application de l'article R 312-1 du code monétaire et financier.

➤ La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

➤ Nos conditions générales de banque sont disponibles en agence et sur notre site Internet : www.credit-agricole.fr/ca-sudrhonealpes/

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE APPLICABLES AUX PROFESSIONNELS, AGRICULTEURS ET ASSOCIATIONS

A COMPTER DU 29 avril 2026

Les tarifs sont exprimés en euros et hors taxe.
Pour les opérations soumises à TVA, s'y ajoute la TVA en vigueur au moment de l'opération.

DATES DE VALEUR SUR COMPTE-COURANT

Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes n'applique pas de date de valeur sur les comptes courant pour le calcul des intérêts débiteurs*, sauf pour les cas suivants :

- Les remises de chèques effectuées hors Convention Compte Service et Compte à Composer, une date de valeur à J+1 jour ouvré est appliquée,
- les opérations spécifiques, merci de nous consulter.

(*) Intérêts débiteurs

Le taux des intérêts débiteurs appliqué par le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, pour les découverts en compte non formalisés ou non convenus, est le taux d'usure en vigueur moins 0,05 point, (taux mis à jour trimestriellement).

Le taux des intérêts débiteurs est mentionné dans le relevé de compte et il est affiché dans chaque agence.

PROFESSIONNELS, AGRICULTEURS ET ASSOCIATIONS

I - Banque à distance

I - Banque à distance	
I.1 - Mes accès Crédit Agricole en ligne	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Accès Libre Crédit Agricole en ligne (sans abonnement) <ul style="list-style-type: none"> • Un service de consultation et de virements entre mes comptes professionnels du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes 	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> ■ Abonnement à des services de banque à distance par Internet <ul style="list-style-type: none"> • Pro Gestion : un service pour vos virements externes, consultation des soldes en valeur, gestion des effets et téléchargement de vos opérations 	
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> • Professionnels et Agriculteurs 	6,30 € / MOIS
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> • Associations 	3,15 € / MOIS
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> • Pro Gestion Plus : un service complet qui intègre les prestations de Pro Gestion et la gestion de vos titres (gratuit si détention d'un CAC PRO) 	
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> • Professionnels et Agriculteurs 	9,15 € / MOIS
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> • Associations 	❖ 4,57 € / MOIS
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> • Service mobile : envoi à la demande 	GRATUIT
I.2 - Gestion automatisée de mes paiements (envoi et réception)	
■ Abonnements Télétransmission : EDIWEB, EBICS (Échanges de Données Informatisées)	
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> • Sens banque-client (Abonnement ou Offre Forfait Experts Comptables) 	54,20 € / MOIS / COMPTE
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> par ligne de relevé EDI (euros et devises) 	0,10 €
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> • Offre Sécurité : EDIWEB + signature - option signature Premium +3€/mois (<i>n'est plus commercialisé</i>) 	14,85 € / MOIS
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> • Offre prélèvements : EDIWEB + Pack Prélèvement confort (<i>n'est plus commercialisé</i>) 	14,85 € / MOIS
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> • Pack EDI : Offre Sécurité et offre prélèvements - option signature Premium +3€/mois (<i>n'est plus commercialisé</i>) 	22,95 € / MOIS
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> • Relevé d'impayés ou d'opérations 	20,40 € / MOIS
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> • Relevé journalier carte EDI 	53,15 € / MOIS
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> • Représentation automatique des impayés de prélèvement Core 	NOUS CONSULTER
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> • EDIWEB (accès + signature logiciel) 	22,95 € / MOIS
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> • EDIWEB (accès + signature logiciel + relevés) 	45,40 € / MOIS
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> • EBICS T ou TS 	63,40 € / MOIS
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> • Sens client-banque (<i>n'est plus commercialisé</i>) 	13,15 €
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> • Demande de correction EDI (annulation-modification fichier / révocation - génération d'un certificat...) 	NOUS CONSULTER
<ul style="list-style-type: none"> ■ Abonnement relevé virement télétransmis 	7,95 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Abonnement alerte INTRADAY 	11,30 €
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> Notification par mail 	0,74 € / MAIL
<ul style="list-style-type: none"> ■ Abonnement SWIFNET (variable selon nombre de comptes) 	167 € / MOIS / COMPTE
<ul style="list-style-type: none"> ■ Avis de paiement LCR 	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> ■ Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS 	
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> • Alerte essentielle : mise à disposition des moyens de paiement 	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> • Alerte découvert : solde débiteur et rejet d'opérations 	GRATUIT
■ Offres qui ne sont plus commercialisées	
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> • EDIWEB offre sécurité premium 	18,35 €
<ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> • Pack EDIWEB PREMIUM 	26,35 €
¹ Lettre de Change Relevé.	

II - Ouverture, fonctionnement et suivi de compte

II.1 - Ouverture, transformation, clôture	
■ Ouverture d'un compte avec remise de la convention	GRATUIT
Services bancaires de base ² : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier.	GRATUIT
■ Commission d'arrêté de compte - Trimestrielle (gratuit si détention d'un CAC ou CS)	
Professionnels	54,00 €
Professions libérales	26,60 €
Agriculteurs	33,00 €
Petites et moyennes associations	7,00 €
■ Commission de mouvement - Trimestrielle (gratuit si détention d'un CAC ou CS)	
Professionnels	0,11 % du montant
Agriculteurs	0,08 % du montant
Minimum de perception trimestrielle	15,00 €
Associations	GRATUIT
■ Commission de plus fort découvert	0,08 % du montant
■ Transfert de compte dans une autre agence du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes	GRATUIT
■ Mise en place des procurations	GRATUIT
■ Clôture de compte à l'initiative du titulaire (hors compte inactif ou irrégulier)	GRATUIT
■ Commission d'actualisation administrative, juridique et comptable	
Professionnels	A partir de 30 € par an
Agriculteurs	
Associations	
■ Ouverture et clôture de compte campagne électorale	180,25 €
² Les services bancaires de base comprennent : 1. L'ouverture, la tenue et la clôture du compte ; 2. Un changement d'adresse par an ; 3. La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ; 4. La domiciliation de virements bancaires ; 5. La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ; 6. L'encaissement de chèques et de virements bancaires ; 7. Les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ; 8. Des moyens de consultation à distance du solde du compte ; 9. Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte ; 10. Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'UE ; 11. Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ; 12. La réalisation des opérations de caisse.	
II.2 - Relevés de compte	
■ Relevés de compte "e-Documents"	GRATUIT
▪ Périodicité mensuelle, bimensuelle, décadaire et journalière	
■ Relevés de compte "Papier"	
▪ Périodicité mensuelle	GRATUIT
▪ Périodicité bi-mensuelle (gratuit si détention d'un CAC PRO)	3,10 €
▪ Périodicité décadaire	5,00 €
▪ Périodicité journalière	27,85 €
■ Relevés de compte "Bis et Ter"	
▪ Périodicité mensuelle	2,15 €
▪ Périodicité bi-mensuelle	3,10 €
▪ Périodicité décadaire	5,00 €
▪ Périodicité journalière	27,85 €
■ Relevé de compte professionnel (facture trimestrielle)	10,25 €
■ CHOIX 1 : convention de compte (1 relevé pour tous les comptes)	GRATUIT
■ Relevé Service Plus 2 : facture/mois (1 relevé et 1 enveloppe par compte)	GRATUIT
II.3 – Tenue de compte	
■ Tenue de compte SCI professionnelle - Trimestrielle par compte	48,00 €
■ Frais de gestion de compte en inactivité (frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte) ³	30 € / an
■ Échelles trimestrielles globales d'intérêts	9,75 €
■ Échelles trimestrielles détaillées d'intérêts	13,35 €
■ Échelle trimestrielle rectificatif	GRATUIT
■ Délivrance d'un Relevé d'Identité Bancaire	GRATUIT
■ Enregistrement d'un changement d'adresse	GRATUIT
³ Comptes inactifs Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés (ce plafond s'applique hors location de coffre et primes d'assurances) annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :	
<ul style="list-style-type: none"> • les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A associations ; • pour les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ; • pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €. 	

II.4 – Services en agence	
■ Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait au distributeur automatique de la banque)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ avec la carte Libre Service Bancaire Sud Rhône Alpes ⁴ 	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> ▪ avec la Carte Minute 	20 % du retrait dans la limite de 5,40 € MAXI GRATUIT au-delà de 1 000 €
■ Mise à disposition d'espèces dans une autre Caisse régionale Crédit Agricole	28,80 €
■ Préparation commande de consigne	5 € par consigne
■ Dépôt gros remettant	A partir du 9^{ème} dépôt mensuel, 5,00 €/dépôt
Le Code monétaire et financier (prévoit les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement des activités terroristes, et les loteries, jeux et paris prohibés) oblige les établissements bancaires de procéder à un examen particulier des mouvements financiers (notamment versements et retraits d'espèces) réalisés sur les comptes de nos clients. <ul style="list-style-type: none"> • Limite de retrait sans contrôle systématique de la destination des fonds : 5 000 € / 30 jours glissants • Limite de versement d'espèces sans contrôle systématique de l'origine des fonds : 5 000 € / 3 mois glissants 	
■ Modification d'un contrat d'assurance PACIFICA (par avenant)	GRATUIT
■ Renseignements commissaire aux comptes	188,00 €
■ Réédition Relevé	8 € / RELEVÉ
■ Recherches de documents	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recherche de justificatif sur paiement de carte bancaire 	14,15 €
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Copie de chèque et de remise de chèque 	
	≤ 5 copies 19 € FORFAIT
	≥ 6 copies 3,45 € L'UNITÉ
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réédition d'un double d'opération en agence 	3,25 €
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Frais de recherche virement - prélèvement - effet 	14,90 €
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recherche complexe 	Sur devis
■ Frais de demande d'attestation	12,90 €
■ Frais de gestion annuelle NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée)	46,50 €
■ Enregistrement NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée)	23,50 €
■ Lettre accréditive	18,50 €
■ Frais de location de Coffre-fort :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Petit Coffre-fort 	
	Niveau d'assurance 1 67 € / AN
	Niveau d'assurance 2 88 € / AN
	Niveau d'assurance 3 140 € / AN
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coffre-fort Moyen 	
	Niveau d'assurance 1 88 € / AN
	Niveau d'assurance 2 109 € / AN
	Niveau d'assurance 3 187 € / AN
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Grand Coffre-fort 	
	Niveau d'assurance 1 150 € / AN
	Niveau d'assurance 2 176 € / AN
	Niveau d'assurance 3 306 € / AN
■ Ouverture de coffre par effraction : re-facturation au coût de l'intervention	Récupération des frais
■ Assurance des moyens de paiement	
■ SécuriCOMPTE PRO / SécuriCOMPTE AGRI (arrêt de commercialisation)	11,00 € / MOIS

⁴ Carte de retrait gratuite réservée aux personnes physiques majeures.

III - Offres groupées de services	
• Professionnels	
■ Offre EKO PRO	8,00 € / MOIS
• Professionnels et Agriculteurs	
III.1 – Le Compte À Composer (depuis novembre 2011)	
Abonnement mensuel	
■ Socle du compte à composer Professionnels (commission de mouvement et frais de tenue de compte inclus)	
≤ 30 000 €	20,65 €
30 001 - 75 K€	27,55 €
75 001 - 300 K€	37,90 €
300 001 - 750 K€	58,71 €
750 001 - 1 500 K€	72,51 €
1 500 K€ - 4 000 K€ ⁵	87,49 €
■ Socle du compte à composer Agriculteurs (commission de mouvement et frais de tenue de compte inclus)	
≤ 30 000 €	19,10 €
30 001 - 75 K€	24,05 €
75 001 - 300 K€	26,31 €
300 001 - 750 K€	28,63 €
750 001 - 4 000 K€	30,95 €
■ Modules (tarifs si détention d'un CAC PRO / AGRI)	
▪ Placement programmé	2,25 €
▪ Placement dynamisé	10,50 €
■ Offres rebond (tarifs si détention d'un CAC PRO / AGRI)	
▪ <i>Sécurihelp PRO</i> ⁶	0,50 €
▪ <i>Sécurihelp AGRI</i> ⁶	0,50 €
■ Pleinchamp Pro (si détention d'un CAC AGRI)	
■ CAC CUMA	5,00 €
⁵ Jusqu'à 4 000 000 € depuis le 01/08/2018.	
⁶ Le coup de pouce en cas d'arrêt total d'activité de plus de 3 jours, voir conditions en agence.	
III.2 – Les composantes à l'unité du Compte À Composer (prix hors CAC)	
Abonnement mensuel	
■ <i>Sécuricompte PRO Plus</i>	3,00 €
■ <i>Sécuricompte AGRI Plus</i>	3,00 €
■ <i>Sécurihelp PRO</i>	1,00 €
■ <i>Sécurihelp AGRI</i>	1,00 €
■ Pleinchamp Pro	9,90 €
III.3 - Le Compte Service (Compte Service CA – arrêt de commercialisation : octobre 2011)	
Abonnement mensuel	
■ Compte Service PRO (arrêt de la commercialisation)	
≤ 80 000 €	24,87 €
80 100 - 160 K€	25,44 €
160 100 - 320 K€	27,96 €
320 100 - 800 K€	31,31 €
801 000 - 1,5 M€	33,83 €
■ Découvert CS PRO – arrêt de la commercialisation (OCCC = Ouverture de Crédit en Compte Courant)	
OCCC 4 000 €	14,00 €
OCCC 8 000 €	18,05 €
OCCC 12 000 €	23,35 €
OCCC 16 000 €	23,35 €
■ Compte Service AGRI (arrêt de la commercialisation)	
	A partir de 19,75 €
■ Découvert CS AGRI – arrêt de la commercialisation (OCCC = Ouverture de Crédit en Compte Courant)	
	A partir de 3,55 €

IV - Irrégularités et incidents

IV.1 - Commissions sur compte

■ Commission d'intervention Professionnels et Associations ⁷	8,90 €
Plafond mensuel nombre d'opérations	40
Plafond mensuel en équivalent de factu (demi-tarif si CS PRO)	356,00 €
■ Commission d'intervention Agriculteurs ⁷	8,90 €
Plafond mensuel nombre d'opérations	20
Plafond mensuel en équivalent de factu (demi-tarif si CS AGRI)	178,00 €

IV.2 - Oppositions sur moyens de paiement

■ Opposition sur chèque (gratuit si détenteurs de CSCA ou Sécuricompte)	18,05 €
■ Opposition sur prélèvement - internet	GRATUIT
■ Opposition sur prélèvement - agence ou centre de relation client	6,35 €
■ Opposition sur carte	GRATUIT

IV.3 - Rejets de paiements émis

■ Forfait rejet de chèque sans provision ⁸ (Professionnels et Associations)		
	Montant ≤ 50 €	30,00 €
	Montant > 50 €	50,00 €
■ Forfait rejet de chèque sans provision ⁸ (Agriculteurs)		
	Montant ≤ 50 €	30,00 €
	Montant > 50 €	50,00 €
■ Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision		14,00 €
■ Lettre Loi sur le Crédit la Consommation à J+30		14,00 €
■ Rejet effets pour absence de provision		20,00 €
■ Rejet de prélèvement SEPA ⁹		
	Montant < 20€	Montant du paiement
	Montant ≥ 20€	20,00 €
■ Notification rejet de prélèvement ou virement pour motif autre qu'absence de provision		GRATUIT

⁷ Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier, dans la limite d'un plafond mensuel.

⁸ Forfait incluant : la lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, la lettre d'injonction, la commission d'intervention, le blocage de provision, le certificat de non paiement, la déclaration de mainlevée. Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.

⁹ Ce montant comprend la commission d'intervention, les frais de rejet et les frais de notification. En l'absence d'autorisation de découvert, le taux d'intérêts débiteurs appliqué par le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes est inférieur de 0,05 point par rapport au taux d'usure publié au Journal Officiel.

IV.4 - Autres frais

■ Notification par la Banque de France d'une interdiction bancaire autre établissement	28,90 €	
■ Lettre adressée pour compte irrégulier (1 ^{er} avis)	GRATUIT	
■ Lettre adressée pour compte irrégulier (rappel)	GRATUIT	
■ Lettre de mise en demeure	GRATUIT	
■ Lettre de retard de prêt	12,00 €	
■ Paiement d'un chèque sur un compte en situation d'interdiction bancaire	30,00 €	
■ Lettre d'information compte débiteur (franchise d'une lettre par an si détention CAC ou CSCA)	8,00 €	
■ Impayé sur prélèvement SEPA	14,05 €	
■ Impayé sur remise effet	16,35 €	
■ Frais par avis : saisie attribution ou conservatoire	80,50 €	
	Si non réalisation	18,00 €
■ Frais par avis : saisie administrative à tiers détenteurs		
	10% du montant dû au Trésor Public avec un maxi de	85,00 €
	Si non réalisation : 10% du montant avec un maxi de	18,00 €

V - Moyens de paiements et opérations courantes

V.1 - Cartes bancaires	Cotisation annuelle
■ CARTE MONNAIE	GRATUITE
■ LSB SRA	GRATUITE
■ MASTERCARD A CONTRÔLE DE SOLDE	43,65 €
■ MASTERCARD BUSINESS – débit différé ou immédiat	61,80 €
Si détention d'un CAC PRO ou d'un CAC AGRI	49,44 €
■ MASTERCARD BUSINESS EXECUTIVE OU WORLD – débit différé ou immédiat	154,50 €
Si détention d'un CAC PRO ou d'un CAC AGRI	123,60 €
■ Tarifs dégressifs sur les parcs de Cartes Professionnelles ¹⁰	
2 ^{ème} et 3 ^{ème} carte	-25%
De la 4 ^{ème} à la 9 ^{ème} carte	-40%
À partir de la 10 ^{ème} carte	-60%
¹⁰ Sur un même compte et sur la moins chère des cartes.	
V.2 - Services liés aux cartes	
■ Opposition sur carte	GRATUIT
■ Réédition de code secret par envoi postal	13,90 €
■ Réédition de code secret par SMS	6,35 €
■ Commande urgente carte	16,95 €
■ Envoi sécurisé de cartes (France, Europe et Hors Europe)	20,05 €
■ Envoi carte remplacée suite défectuosité (si pli simple)	7,95 €
■ Plafond permanent	GRATUIT
■ Plafond provisoire	12,10 €
V.3 – Opérations par carte	
■ Les paiements	
▪ En euro, en devise suédoise ou en leu romain dans un pays de l'EEE soumis au Règlement européen n°924/2009	GRATUIT
▪ Autres paiements par carte + Frais proportionnels au montant du paiement	0,43 € + 2,65% du montant
■ Les retraits aux distributeurs	
▪ Au DAB Crédit Agricole	GRATUIT
▪ Au DAB en euro, en devise suédoise ou en leu romain dans un pays de l'EEE	GRATUIT
▪ Retrait d'espèces au DAB dans une autre devise + Frais proportionnels au montant du retrait	3,80 € + 2,65% du montant
■ Les retraits guichets	
▪ Retrait guichet Crédit Agricole en France (hors Sud Rhône Alpes et Points verts)	5,15 €
▪ Hors Crédit Agricole en euro, en devise suédoise ou en leu romain dans un pays de l'EEE	7,70 €
▪ Retraits guichets en autres devises	15,00 € + 2,65% du montant
V.4 Chèques	
■ Chéquier remis dans une agence Crédit Agricole Sud Rhône Alpes / envoi pli simple	GRATUIT
■ Mise à disposition de chéquier dans une autre Caisse régionale	9,45 €
■ Envoi de chéquier	
▪ En pli simple depuis l'agence Crédit Agricole Sud Rhône Alpes	1,10 €
▪ En recommandé	9,45 €
■ Émission d'un chèque de banque dans une agence Crédit Agricole Sud Rhône Alpes	16,25 €
■ Mise à disposition d'un chèque de banque dans une autre Caisse régionale	19,60 €
■ Destruction de chéquier en cas de non retrait	11,30 €
■ Carnet de remises personnalisé	2,25 € / CARNET
■ Lettre chèque	Selon devis
■ Télécollecte image chèques avec option ramassage quotidien des chèques par la CR	
▪ Forfait mensuel	206,70 € / MOIS
▪ Facturation au chèque remis	0,06 €
¹¹ J = Jour de l'encaissement.	
V.5 - Virements et prélèvements	
a) Virements émis	
■ Virement interne au Crédit Agricole Sud Rhône Alpes (par Internet ou en agence)	GRATUIT
■ Virement classique et instantané intra EEE (hors Suisse et Royaume Uni) ¹²	
Internet ou télétransmission	0,27 € / VIREMENT
Agence	5,60 € / VIREMENT
■ Virement permanent	
Mise en place (Internet ou Agence)	GRATUIT
Internet ou télétransmission	0,27 € / VIREMENT
Agence	1,80 € / VIREMENT
■ Virement classique et instantané hors EEE (y compris Suisse et Royaume Uni)	0,10 % du montant
Mini	19,45 €
Maxi	63,95 €
■ Virement externe agence, fax, courrier ou e-mail sur compte de non résidents	11,30 €

■ Virement accéléré VSOT manuel		16,45 €
■ Virement accéléré VSOT télématique		❖ 6,70 €
■ Abonnement Pharmabanque		7,95 €
■ Relevé télématique Pharmabanque par ligne		0,10 €
■ Facture Acceptée à échéance (FAE)		0,27 €
▪ Frais d'envoi Papier		1,80 €
▪ Frais d'envoi E-mail		0,27 €
■ Ajout d'un IBAN		
	Internet	GRATUIT
	Agence	2,10 €
■ SECURIBAN (vérification de coordonnées bancaires)		
	Frais de mise en place	31,95 €
	Coût par Iban vérifié	0,74 €
■ Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre		22,65 €
b) Virements reçus		
■ Virement interne au Credit Agricole Sud Rhône Alpes		GRATUIT
■ Frais par virement permanent		GRATUIT
■ Virement classique et instantané d'une autre banque intra EEE (hors Suisse et Royaume Uni)		GRATUIT
■ Virement hors EEE (y compris Suisse et Royaume Uni)		15,45 €
■ Demande d'attribution ICS (Identifiant Créancier SEPA)		70,30 €
■ Périmètre géographique SEPA		
<p>• Le virement / prélèvement SEPA est en euros et permet de régler les factures régulières ou ponctuelles auprès d'un créancier français, mais également auprès d'un créancier de l'espace SEPA dont le compte est situé en France ou dans n'importe quel pays de la zone SEPA. Son exécution nécessite l'utilisation des codes IBAN (International Bank Account Number) et BIC (Business Identifier Code, anciennement Bank Identifier Code).</p> <p>¹² Pays de la zone SEPA voir carte ci-contre.</p>		
<p>¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.</p> <p>² La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2020.</p> <p>* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro. Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019. Cette liste est susceptible d'évoluer.</p> <p>● Pays de la zone Euro* ● Pays de l'Union Européenne (U.E.) ● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE) ● Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)</p>		
c) Prélèvements		
■ Paiement avis de prélèvement		GRATUIT
■ Remise d'avis de prélèvement télématique SDD CORE France ou SEPA ¹²		0,37 €
■ Frais d'opposition sur prélèvement SEPA ¹² ou de révocation définitive du mandat		
	Internet	GRATUIT
	Agence ou Centre de Relation Clients	6,35 €
■ Prélèvement permanent		
▪ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement France ou SEPA ¹²		GRATUIT
▪ Autorisation de prélèvements inter-entreprises B2B		
	Internet	GRATUIT
	Agence ou Centre de Relation Clients	11,30 €
▪ Réception du prélèvement B2B		GRATUIT
▪ Émission du prélèvement SDD B2B		0,53 €
▪ Modification SDD B2B		GRATUIT
■ Pack prélèvements		
▪ Pack Confort < 50 opérations	❖	5,70 € / MOIS
▪ Pack Confort entre 50 et 100 opérations		11,40 € / MOIS
▪ Pack Confort + > 100 opérations		34,40 € / MOIS
■ Émission de prélèvement inter-entreprises (B2B)		0,47 €
■ Mise en place de listes blanches sur les prélèvements		NOUS CONSULTER

V.6 - Effets		
■ Paiement effets (valeur à la date d'échéance de l'effet)		GRATUIT
■ Remise support papier		39,75 €
■ Remise support télématique		2,45 €
■ Par effet support papier LCR ¹ et BOR ¹³		14,15 €
■ Par effet support télétransmission ou Internet LCR ¹ et BOR ¹³		0,53 €
■ Commission forfaitaire		3,35 €
■ LCR réclamée, prorogée, modifiée		21,55 €
■ Escompte		
	LCR papier	14,15 €
	LCR télématique	0,53 €
¹³ BOR : Billet à Ordre Relevé.		
V.7 - CA Certificats		
■ 3SKEY Abonnement annuel – 2 clés minimum		142 € POUR 3 ANS
■ Signature Logiciel Performance		2,10 € / MOIS
■ Signature sur mobile Ma signature EDI		5,30 € / MOIS
V.8 - e-Commerce		
■ E-commerce CAWL (commercialisation à partir du 12/05/2025)		
	A l'usage	Commission bancaire à partir de 1,2 % + frais fixe par transaction de 0,20 € (avec un minimum de perception de 10 €/mensuel par contrat*)
	A l'abonnement	29 €/mois + Commission bancaire à partir de 0,8 % + frais fixe par transaction de 0,20 € (avec un minimum de perception de 10 €/mensuel par contrat*)
■ Up2pay Paiement Par Lien		
	Abonnement mensuel	10,00 €
	Par transaction	Fixe + commission CB
■ Simplebo (création d'un site internet)		
NOUS CONSULTER		
■ Shop Application (création d'un site internet et la solution permettant les encaissements)		
NOUS CONSULTER		
■ Up2pay E-transactions (arrêt de commercialisation au 12/05/2025)		
	Abonnement mensuel	17 à 20 €
	Par transaction	Fixe + commission CB
*Tarification maximum conseillée en vigueur au 01/01/2026. Les frais de transaction correspondent à l'ensemble des frais et commissions applicables à chaque opération tel qu'indiqué au contrat d'acceptation. Renseignez-vous auprès de votre Conseiller sur la tarification à la transaction appliquée dans votre Caisse régionale.		
V.9 - Monétique Commerçants		
■ UP2PAY mobilité		
▪ Offre achat marétiel		29,00 €
▪ Offre LOCATION - Abonnement mensuel		15,50 €
▪ Offre 100 % mobile (sans lecteur)		
	A partir de (+ 1,75 % HT de frais de transaction)	10,00 € / MOIS
■ UP2PAY caisse digitale - Abonnement mensuel		
à partir de 99,00 €		
■ TPE Fixe IP		
■ TPE Fixe Radio		
■ TPE 3G Internet		
■ TPE éditeur lecteur de chèques		
■ Envoi relevé hebdomadaire télécollecte monétique papier (par semaine)		
1,08 €		
■ Relevé Mensuel Détaillé papier des opérations CB / gratuit si e-Docs (RMD)		
5,80 €		
■ Impayés commerçants		
13,30 € L'UNITÉ		
■ Contrat monétique inactif sur 12 mois		
11,10 € / AN		
■ Saisie de ticket commerçant		
NOUS CONSULTER		
■ Mise en place Mandat comptable (exemple : mise en place de mandant de mise à disposition de documents, type relevé de compte, auprès d'un cabinet comptable)		
16,45 €		
■ Dépôt gros remettant		
A partir du 9ème dépôt mensuel, 5 € par dépôt		

VI - Découverts et crédits

VI.1 - Frais opération Dailly (domestique et international)		
■ Bordereau / Notification / Acceptation / Prorogation		23,25 €
■ Cession facture		7,95 €
■ Impayés		25,75 €
VI.2 - Acte de cautionnement bancaire		
■ Établissement modèle Crédit Agricole		
	Acte simple ≤ 4 000 €	46,35 €
	Acte complexe > 4 000 €	103,00 €
■ Établissement modèle imposé		123,60 €
VI.3 - Gestion des crédits		
■ Modification du contrat		
▪ Changement d'objet du prêt (frais hypothécaire en supplément)	1,06 % du capital restant dû	
	Mini	501,30 €
▪ Modification simple - Par crédit (Par exemple : périodicité, date d'échéance, changement de compte payeur, modification de différé...)		57,60 €
▪ Avenant simple sur contrat (ajout ou modification de garantie, modification plafond, pause non contractuelle - frais hypothécaire en supplément...) ou transfert de prêt (changement de destination, d'emprunteur...)		231,75 €
▪ Avenant complexe sur contrat		Nous consulter
▪ Report d'échéance (par crédit)		41,95 €
▪ Réaménagement de crédit	1,06 % du capital restant dû	
	Mini	463,35 €
▪ Modification ADE (avenant simple)		57,60 €
▪ Modification, renégociation ADE (avenant complexe)		231,75 €
■ Autres frais		
▪ Fourniture d'un extrait K-BIS		4,40 €
▪ Frais de recherche sur crédit en cours ou soldé / contrat		22,65 € + 2,65 € / copie
▪ Attestations diverses		42,20 €
▪ Frais de dossier Assurance Des Emprunteurs ¹⁴ (par sinistre)		65,90 €
▪ Décompte de remboursement anticipé		31,15 €
▪ Édition de tableau d'amortissement		
	via agence	24,90 €
	via internet	GRATUIT
▪ Etablissement lettre de non déchéance du terme		39,10 €
■ Frais de dossier gestion		
▪ Frais d'examen annuel dossier et de renouvellement ligne CT		64,55 €
▪ Commission de confirmation - d'engagement (par trimestre)		1,06 % du montant
▪ Mise en place autorisation ponctuelle de découvert		66,75 €
■ Ouverture de crédit en compte courant (commercialisation à partir du 10/03/2026)		
▪ Offre Essentiel (jusqu'à 5 000 €)		6,00 € / mois
▪ Offre Business (jusqu'à 10 000 €)		10,00 € / mois
▪ Offre Premium (jusqu'à 20 000 €)		24,00 € / mois
■ Frais de dossier crédit de trésorerie		1,06 % du montant emprunté
	Mini	103,00 €
■ Frais de dossier crédit de trésorerie Jeunes Agriculteurs		0,5 % du montant emprunté
	Mini	32,00 €
	Maxi	596,00 €
■ Frais de dossier prêt express Pro Agri		
	Court terme	35,15 €
	Moyen terme	58,60 €
■ Frais de dossier crédit d'investissement		1,06 % du montant emprunté
	Mini	317,50 €
■ Frais de dossier crédit Agilor		
	Montant emprunté < 20 000 €	110,00 €
	Montant emprunté > 20 000 € et jusqu'à 100 000 € inclus	195,00 €
	Montant emprunté > 100 000 €	250,00 €
■ Frais de dossier crédit Agilor consommable ou Agil'appro		90,55 €
■ Frais de dossier prêt MT Installation Jeunes Agriculteurs		0,5 % du montant emprunté
	Mini	101,25 €
	Maxi	1 044,70 €

¹⁴ En cas de sinistre, hors frais d'avenant.

VI.4 - Garanties	
■ Lettre information caution	GRATUIT
■ Frais unitaire de prise de garantie (nantissement FDC, Nantissement PARTS, Nantissement Titres, actions, gage sans dépossession)	144,20 €
■ Frais d'inscription de garantie au greffe	Nous consulter
■ Mainlevée de garantie (mainlevée hypothécaire, mainlevée de nantissement de fonds de commerce, mainlevée de nantissement d'assurance externe, mainlevée de nantissement d'épargne externe, arbitrage sur contrat d'épargne externe nanti, modification du profil de gestion sur contrat d'épargne externe nanti...)	200,85 €
■ Mainlevée de gage (offre éditée jusqu'au 31/12/2022)	51,50 €
■ Frais de prise de gage (offre éditée à partir du 01/01/2023)	51,50 €
■ Rédaction des cautions solidaires Sous Seing Privé	334,15 €

VII - Epargne et placements financiers	
VII.1 - Placements financiers	
Droits de Garde annuels par CTO (Compte Titre Ordinaire)	
■ Clients détenteurs du service Invest Store Intégral	GRATUIT
■ Valeurs du groupe Crédit Agricole (y compris actions CASA)	0,10 % du montant
■ Autres valeurs françaises et étrangères	0,28 % du montant
■ Actions au nominatif	0,33 % du montant
▪ Minimum par compte	28,65 €
▪ Si uniquement CCI et/ou Parts Sociales SRA	GRATUIT
▪ Maximum par compte	380,60 €
Application de la tarification des droits de garde selon la valorisation du portefeuille au 30/06 pour une facturation début septembre.	
VII.2 - Courtage agence (Commissions sur le montant de la transaction - Hors frais de marché)	
a) Négociations sur les marchés français "achats et ventes"	
■ Droits et bons de souscription	
▪ Frais proportionnels	0,32 % du montant
▪ Frais fixes	GRATUIT
▪ Mini	3,80 €
■ Frais sur OPC ¹⁶ (SICAV ¹⁷ et FCP ¹⁸)	
▪ Droit d'entrée et de sortie	SELON L'OPC
▪ Achat d'OPC Forfait (hors groupe Crédit Agricole)	31,05 €
¹⁶ Organisme de Placement Collectif.	
¹⁷ Société d'Investissement à Capital Variable.	
¹⁸ Fonds Commun de Placement.	
b) Négociations sur les marchés étrangers "achats et ventes"	
■ Frais proportionnels	1,65 % du montant
■ Frais fixes	61,55 €
■ Autres frais	Frais de broker en sus
VII.3 - Courtage plateforme téléphonique (Commissions sur le montant de la transaction - Hors frais de marché)	
a) Négociations sur les marchés français	
■ Actions et obligations	
▪ Frais proportionnels	1,20 % du montant
▪ Frais fixes	5,70 €
▪ Mini	13,75 €
■ Droits et bons de souscription	
▪ Frais proportionnels	0,32 % du montant
▪ Frais fixes	GRATUIT
▪ Mini	3,80 €
■ Frais sur OPC ¹⁶ (SICAV ¹⁷ et FCP ¹⁸)	
▪ Droit d'entrée et de sortie	SELON L'OPC
▪ Achat d'OPCVM Forfait (hors groupe Crédit Agricole)	31,05 €
b) Négociations sur les marchés étrangers "achats et ventes"	
■ Frais proportionnels	1,20 % du montant
■ Frais fixes	61,55 €
■ Autres frais	Frais de broker en sus

VII.4 - Courtage Internet si souscription service Forfait Plus ou Pro Gestion Plus (Commissions sur le montant de la transaction - Hors frais de marché)		
a) Négociations sur les marchés français "achats et ventes"		
● Avec Invest Store Initial		
■ Actions et obligations		
▪ Frais proportionnels	0,60 % du montant	
▪ Frais fixes	GRATUIT	
▪ Mini	8,45 €	
■ Droits et bons de souscription		
▪ Frais proportionnels	0,32 % du montant	
▪ Frais fixes	GRATUIT	
▪ Mini	3,80 €	
■ Frais sur OPC¹⁶ (SICAV¹⁷ et FCP¹⁸)		
▪ Droit d'entrée et de sortie	SELON L'OPC	
▪ Achat d'OPC Forfait (hors groupe Crédit Agricole)	31,05 €	
■ Achat d'OPC Forfait (hors groupe Crédit Agricole)	37,30 €	
● Avec Invest Store Intégral (actions, obligations et droits)		
	Ordres < 1 000 €	0,99 €
	Ordres > 1 000 €	0,12% du montant
■ Actions et obligations		
▪ Frais proportionnels	0,50% du montant	
● Avec Invest Store Intégral (actions, obligations et droits)		
	Ordres ≤ 500 €	0,48% du montant
	Ordres de 500 € à 1 000 €	0,18% du montant
	Ordres > 1 000 €	0,12% du montant
b) Négociations sur les marchés étrangers "achats et ventes"		
■ Frais proportionnels	0,60 % du montant	
■ Frais fixes	18,65 €	
■ Autres frais	Frais de broker en sus	
VII.5 - Transferts d'épargne vers un autre établissement		
▪ Par dossier (partiel ou total)	133,25 €	
▪ Supplément par ligne	11,45 €	
VII.6 - Divers titres et bourse		
■ Commission de service Invest Store Intégral		
▪ Moins de 12 opérations de bourse par an	96 € par an	
▪ A partir de 12 opérations de bourse par an (+ gratuité des droits de garde)	GRATUIT	
■ Mise en place en nominatif pur par valeur	49,65 €	
■ Traitement d'une opération Titres non référencée	1,20 % du montant	
	Mini	150,00 €

VIII - Opérations à l'étranger	
* Commission de change commercial (s'ajoute à toute opération en devises)	0,07% du montant
Mini	20,65 €
Maxi	127,40 €
Frais de swift (s'ajoute aux opérations de virement hors SEPA et de Trade)	8,20 €
Frais d'étude non aboutie	90,00 €
VIII.1 - Paiements à destination de l'étranger (import)	
■ Chèque émis (valeur)	0,12 % du montant
▪ Mini	24,55 €
▪ Maxi	133,80 €
■ Frais par virement SEPA occasionnel en euros (hors Suisse et Royaume Uni)	
Agence	5,60 €
Internet - Télématique	0,27 €
■ Virement non SEPA émis, virement SEPA émis en agence vers Suisse et Royaume Uni *	0,10 % du montant
▪ Mini	19,45 €
▪ Maxi	63,95 €
▪ Frais à la charge du donneur d'ordre	32,10 €
■ Commission de correction de virement (pour SWIFT - IBAN erronés, manquants ou non conformes)	13,50 €
■ Avis d'opération (édition bilan SWIFT)	10,30 €
■ Virement permanent *	10,30 € / AN
■ Commission de paiement effet import	0,11 % du montant
Mini	40,15 €
Maxi	172,40 €
■ Commission de paiement remise documentaire import * (s'ajoute les frais d'acheminement)	0,20 % du montant
Mini	50,45 €
Maxi	273,50 €
■ Commission divers import (réclamation, prorogation, impayé, acceptation)	41,55 €
VIII.2 - Paiements en provenance de l'étranger	
■ Virement SEPA reçu (hors Suisse et Royaume Uni)	GRATUIT
■ Virement autre reçu (Dont SEPA de Suisse et Royaume Uni) Frais par virement reçu en provenance d'une zone non SEPA (et SEPA Suisse et Royaume Uni) * Rapatriement classique dont de salaire, rente et pension (OPAI)	15,45 €
■ Demande de retour de fonds SEPA (Recall) à l'initiative du client ou de la banque	22,65 €
■ Commission de correction de virement (pour SWIFT - IBAN erronés, manquants ou non conformes)	13,50 €
■ **Commission CSBF - Chèque présenté en crédit sauf bonne fin ≤ 50 €	6,45 €
■ **Commission CSBF - Chèque présenté en crédit sauf bonne fin > 50 €	33,85 €
■ Commission d'impayé	63,65 €
■ **Commission ENCT - Chèque présenté en crédit après encaissement	0,11 % du montant
▪ Mini	31,70 €
▪ Maxi	213,20 €
■ Commission d'encaissement effet	0,11 % du montant
▪ Mini	29,85 €
▪ Maxi	144,70 €
■ Commission d'encaissement remise documentaire export * (s'ajoute les frais d'acheminement)	0,20 % du montant
▪ Mini	50,45 €
▪ Maxi	273,40 €
■ Opérations portefeuille (réclamation, prorogation, impayé, acceptation)	41,55 €
<i>**Chèque en provenance de l'étranger : prévoir un délai de traitement selon le pays</i>	

VIII.3 - Crédits documentaires *		
a) Crédits documentaires import		
■ Crédits documentaires import *		
<i>* Forfait (ouverture + 1^{ère} utilisation + 1^{ère} modification + frais de port et de SWIFT afférant à ces 3 opérations) - Validité limitée à 1 an (s'ajoute les frais d'acheminement)</i>		
▪ ≤ 50 000 €		310,95 €
▪ De 50 001 € à 100 000 €		428,75 €
▪ De 100 001 € à 150 000 €		545,90 €
■ Crédits documentaires > 150 000 €		
▪ Commission d'ouverture par trimestre indivisible		1 % du montant
	Mini	150,65 €
▪ Commission de levée de document		0,125 % du montant
	Mini	133,20 €
■ Autres frais factures ligne à ligne		
▪ Commission de modification		111,40 €
▪ Commission de paiement différé par trimestre indivisible		1 % du montant
	Mini	97,35 €
▪ Commission de paiement différé mensuel		0,083 % du montant
	Mini	94,05 €
▪ Commission pour document irrégulier (à la charge du bénéficiaire)		122,40 €
b) Crédits documentaires export		
■ Crédits documentaires export non confirmés *		
<i>* Forfait (ouverture + 1^{ère} utilisation + 1^{ère} modification + frais d'acheminement et de SWIFT afférant à ces 3 opérations) - Validité limitée à 1 an</i>		
▪ ≤ 15 000 €		187,60 €
▪ De 15 001 € à 76 000 €		267,70 €
▪ De 76 001 € à 152 000 €		403,35 €
▪ De 152 001 € à 1 500 000 € - Commission de notification		0,10 % du montant
	Mini	185,40 €
▪ > 1 500 000 € - Commission de notification		0,05 % du montant
■ Crédits documentaires export confirmés		
▪ Commission de confirmation (variable selon le risque pays)		Nous consulter
■ Crédits documentaires export autres facturations		
▪ Commission de modification (montant supérieur à 152 000 € ou 2 ^{ème} modification)		115,85 €
▪ Commission de levée de document (montant supérieur à 152 000 € ou 2 ^{ème} utilisation dans le cas de forfait)		0,15 % du montant
	Mini	155,95 €
▪ Pré examen des documents		39,00 €
▪ Commission de transfert de credoc		0,15 % du montant
	Mini	262,50 €
▪ Etude spécifique (IRU, transferts...)		94,00 €
VIII.4 - Cautions et garanties		
■ Cautions et garanties émises		
▪ Commission d'engagement ou d'aval de traite par trimestre indivisible		1 % du montant
	Mini	28,90 €
▪ Frais d'établissement d'acte (standard)		138,95 €
		+ 10 € en version papier
▪ Frais d'établissement d'acte (modèle imposé)		200 €
		+ 10 € en version papier
▪ Frais de modification		81,10 €
▪ Attestation de blocage de fonds (utiliser la commission d'intervention spécifique si nécessaire)		
	Frais de mise en jeu	0,125% du montant
	Mini	417,25 €
▪ Promesse d'émission de garantie (standard)		138,95 €
		+ 10 € en version papier
▪ Promesse d'émission de garantie (modèle imposé)		200 €
		+ 10 € en version papier
■ Cautions et garanties reçues		
▪ Commission de notification		110,05 €
▪ Frais d'avenant		81,10 €
▪ Frais de mise en jeu		0,125% du montant
	Mini	154,50 €
	Maxi	257,50 €
VIII.5 - Comptes à vue en devises		
▪ Commission d'arrêté de compte (par mois)		14,55 €
▪ Comptes à terme en devises		GRATUIT

VIII.6 - Couverture du risque de change *	
■ Change à terme	
▪ Frais de dossier	84,90 €
▪ Levée anticipée	❖ 17,35 €
■ Opération SWAP de change cambiste	
▪ Frais de dossier	❖ 87,85 €
▪ Levée anticipée	❖ 17,35 €
■ Flexigain	
▪ Frais de dossier	128,35 €
▪ Commission de tirage	17,35 €
■ Flexiterme	
▪ Commission d'ouverture	❖ 128,35 €
▪ Commission de tirage	❖ 17,35 €
VIII.7 - Opérations diverses	
■ Frais divers	NOUS CONSULTER
■ Frais de prorogation, avances en devises import-export	95,60 €
■ Option de change - Forfait comprenant la mise en place et les levées anticipées	401,60 €
■ Ordre tournant	GRATUIT
■ Forfaiting, ducroire, frais	134,20 €
■ Crédit acheteur	378,70 €
■ Frais d'acheminement	
▪ Courrier recommandé	14,00 €
▪ DHL France	24,40 €
▪ Acheminement express de documents en Europe et hors Europe (DHL)	40,95 €
■ Commission d'intervention spécifique (Mini)	34,40 €
■ Édition - Réédition d'avis	3,25 €
■ Assistance à l'étranger (Mini)	143,40 €
■ CA E-Banking (abonnement mensuel + 1 service)	GRATUIT
■ Portail Change	GRATUIT
<p>Lorsque vous initiez une opération avec l'étranger, cette opération doit être conforme à la réglementation des opérations avec l'étranger.</p> <p>Pour les opérations de paiement hors France, des banques correspondantes et/ou des banques intermédiaires sont susceptibles d'intervenir pour l'exécution de ces opérations. Une banque correspondante est une banque, située généralement dans un pays étranger, qui effectue, pour notre compte, des services bancaires tels que des services de change ou des services de paiement. Une banque intermédiaire est une banque, située généralement dans un pays étranger, avec laquelle nous ne sommes pas en relation d'affaires et qui participe en dehors de toute instruction de notre part à l'exécution de l'opération de paiement.</p> <p>Par ailleurs, lorsque vous initiez un virement vers un bénéficiaire situé hors zone UE, votre ordre de virement est converti automatiquement dans la devise du compte bénéficiaire.</p> <p>Nous sommes susceptibles de réaliser cette conversion (directement, ou par l'intermédiaire d'une entité du Groupe Crédit Agricole ou d'une banque correspondante) si nous disposons lors du traitement du virement des informations permettant de déduire que la devise du compte du bénéficiaire du virement est différente de la devise du virement.</p> <p>Par exemple : lorsque vous nous demandez un virement en euro vers un bénéficiaire titulaire d'un compte libellé en dollars canadiens, nous pouvons convertir l'ordre en dollars canadiens.</p> <p>Dans ce cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nous ne vous facturons aucuns frais supplémentaires pour cette conversion ; - si vous ou votre bénéficiaire demandez l'annulation de cette conversion, nous procéderons de nouveau à l'exécution du virement dans la devise initiale de votre ordre de virement, sans frais bancaires supplémentaires. Nous rembourserons le bénéficiaire du virement de tous frais bancaires directs qui lui auraient été prélevés en lien avec cette annulation de conversion. <p>Vous pouvez, avant que nous exécutions l'un de vos ordres, demander auprès de votre agence ou de votre conseiller habituel que nous ne réalisions aucune conversion.</p> <p>Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les pays et devises concernés par cette conversion. Cette liste est susceptible d'évolution.</p>	
IX - Succession (à titre particulier, en TTC)	
■ Frais d'ouverture de dossier pour les successions ouvertes jusqu'au 12/11/2025	
Avoirs < à 1 000 €	GRATUIT
Avoirs ≥ à 1 000 € : 1 % du montant des avoirs bancaires sous conditions	DE 80,00 € A 750,00 €
Frais de gestion annuels	90,00 €
■ Frais d'ouverture de dossier pour les successions ouvertes à compter du 13/11/2025	
Avoirs < à 6 000 €	GRATUIT
Avoirs ≥ à 6 000 € : 1 % du montant des avoirs bancaires sous conditions	Maxi 850 €

X - Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution proposée, le Client a la possibilité de faire appel au service Clientèle qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse régionale : Crédit Agricole Sud Rhône Alpes - Unité Écoute Clients - 12 place de la Résistance - CS20067 - 38041 GRENOBLE cedex 9 ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Caisse www.credit-agricole.fr/ca-sudrhonealpes/ (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet), ou directement à l'adresse e-mail de l'unité Écoute Clients : qualite.clients@ca-sudrhonealpes.fr

L'agence ou le service Qualité clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours ouvrables et apportera une réponse dans un délai de deux mois calendaires à compter de l'envoi de la réclamation

Lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- Les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- Le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- Les services de paiement.

La réponse sera envoyée au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans un délai de 15 jours ouvrables pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

GARDONS LE CONTACT 7J/7, 24H/24

**SUR
INTERNET**

- Retrouvez toute notre gamme de produits et services en ligne sur :

www.credit-agricole.fr/ca-sudrhonealpes/professionnel.html

www.credit-agricole.fr/ca-sudrhonealpes/agriculteur.html

www.credit-agricole.fr/ca-sudrhonealpes/association.html

**PAR
TELEPHO-
NE**

- Le centre de services PRO AGRI est à votre écoute :

Ligne dédiée au 04 75 84 90 05*

Le lundi de 8H30 à 12H30 et de 14H30 à 17H30,

**coût d'un appel depuis un poste fixe, en France métropolitaine.*

**EN
AGENCE**

Une information ? Un conseil ?

Venez rencontrer un conseiller en agence.

Document informatif à caractère non-publicitaire. 09/25 - Edité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes - Société Coopérative à capital variable, dont le siège social est situé 12 Place de la Résistance CS 20067 - 38041 GRENOBLE Cedex 9, régie par le Livre V du Code monétaire et financier, agréée en tant qu'établissement de crédit, Numéro unique d'identification des entreprises 402.121.958 R.C.S Grenoble - code APE 6419Z - Société de Courtage d'assurance bénéficiant de la garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conforme aux articles L 520-1 et R 520-1 du code des assurances, immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 476 - Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 3801 2020 000 045 221 délivrée par la CCI de GRENOBLE bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. N° ADEME : FR234329_01CKED

